

RECU LE : _____

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SITUATION DU PROJET

Numéro : Rue ou Lieu-dit :

Code Postal : Commune :

Référence cadastrale (**obligatoire**) : Section..... Parcelle(s) N°.....

DEMANDEUR

NOM & PRÉNOM :

Adresse (si différente du projet) :

Code Postal : Commune :

Tél : OU

Mail :

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le présent questionnaire intégralement complété et accompagné, le cas échéant, des documents justificatifs.

Un plan de situation (1/2 000 ou 1/2 500).

Un plan de masse (1/500 ou 1/200) indiquant l'échelle :

⇒ La position de l'immeuble et des immeubles voisins

⇒ La position des différents dispositifs constituant la filière d'assainissement,

⇒ L'emplacement des puits, sources, ruisseaux, ... dans un rayon de 35 mètres,

⇒ Les pentes du terrain

La copie de l'étude de parcelle ANC réalisée par un bureau d'études conformément au DTU 64.1 Août 2013

⇒ La notice du constructeur précisant les caractéristiques des appareils, leurs modes d'utilisation et d'entretien

⇒ Toutes informations nécessaires à la justification et à la présentation des filières exceptionnelles ou dérogatoires

⇒ Une copie des articles du règlement du lotissement concernant l'assainissement (le cas échéant)

IMMEUBLE A DESSERVIR

Construction soumise à permis de construire N° PC :
 Construction neuve Transformation/Réhabilitation
 Création ou réhabilitation de l'assainissement pour un bâti existant
 Existe-t-il un dispositif d'assainissement sur la parcelle : Oui Non
 Destination : Habitat Individuel Habitat Collectif
 Autre, à préciser :
 Type de résidence : Principale Secondaire
 Autre, à préciser :
 Nombre de pièces principales : Nombre de chambres :
Nombre de pièces principales (art R.111-1-1 du code de la construction) :
 Nombre maximal d'occupants :
 Terrain ayant fait l'objet d'un certificat d'urbanisme : Oui Non
 Si oui, date et numéro :
 *Equivalent-Habitant

Nbre de pièces principales :
 = pièces de séjour ou de sommeil > 7 m² = Nbre EH*

TERRAIN

Superficie totale : m² destinée à l'assainissement : m²
 Pente du terrain prévu pour l'implantation des ouvrages d'assainissement :
 Pente faible Pente moyenne (< à 10 %) Pente forte (> à 10 %)
 Desserte en eau potable : réseau public source privée Les deux
 Récupération des eaux pluviales pour usage domestique : Oui Non
 Existence d'un puits (privé ou non) ou captage à proximité de la parcelle < 35 m : Oui Non
 Utilisé pour la consommation humaine : Oui Non
 Si oui, distance par rapport au projet d'assainissement : m

REALISATION DU PROJET

Concepteur du projet (bureau d'études) :
 Nom et coordonnées :

 Installateur du dispositif :
 Nom et coordonnées (tél et mail) :

FILIÈRE D'ASSAINISSEMENT

Prétraitement

- Fosse toutes eaux (*volume*) : m³ / avec préfiltre : Oui Non
- Autre(s) dispositif(s) :
- Equipements annexes (facultatif) : Bac dégraisseur de Litres
- Ventilation secondaire
 - ⇒ Obligatoire en sortie de fosse toutes eaux
 - ⇒ À monter sur le toit avec pose d'un extracteur statique ou éolien DTU 64.1
- Ventilation primaire DTU 64.1
- Dalle de répartition si passage de véhicules
- Autres (préciser) :

Traitement

- Tranchées d'épandage à faible profondeur : nb de tranchées..... X..... Mètres de tuyaux linéaires
- Lit d'épandage : Longueur d'épandage : Mètres linéaires
Profondeur d'épandage : Centimètres
- Filtre à sable vertical non drainé de : m² / Longueur :m / Largeur :m
- Filtre à sable vertical drainé de : m² / Longueur :m / Largeur :m
- Tertre d'infiltration de : m² au sommet et de m² à la base / Longueur :m / Largeur :m
- Filière compacte agréée** (joindre la documentation technique du constructeur) :
Dénomination commerciale : Capacité :EH
N° d'agrément :
- Poste de relevage (préciser son emplacement sur la filière) :
- Autre ouvrage (à préciser) :

Lieu de rejet des eaux traitées (filières drainées et filières compactes agréées) :

- Milieu hydraulique superficiel (soumis à autorisation de rejet) ou réseau pluvial
Préciser **obligatoirement** le lieu de l'exutoire (rivière, fossé, réseau d'eaux pluviales, ect...):
.....
- Puits d'infiltration (article 13 de l'arrêté du 7 septembre 2009)
Préciser son dimensionnement :
- Tranchées de dispersion
Préciser leurs dimensionnements :

DESTINATION DES EAUX PLUVIALES

- Puits d'infiltration des eaux pluviales
- Réseau de surface (fossé, réseaux d'eaux pluviales, ruisseau)
- Rétention (cuve, mare)
- Autre, préciser :

ATTENTION : Les eaux pluviales doivent être impérativement « traitées » indépendamment des eaux usées.

LES ENGAGEMENTS

Le demandeur et l'installateur s'engagent, sous leur responsabilité, à réaliser l'installation en son entier conformément au projet qui aura été accepté et selon les règles de l'art et la réglementation en vigueur (DTU 64.1, Arrêté du 7 septembre 2009 modifié).

Les travaux ne pourront être engagés sans l'accord écrit avec avis favorable du SPANC.

Le contrôle de fin de travaux (réalisation) devra être demandé au SPANC officiellement (via devis d'intervention) au moins une semaine avant la fin de chantier prévu.

A, le

A, le

Signature du Demandeur

Signature de l'Installateur (si différent du demandeur)

CADRE RESERVE AU SPANC

Dossier complet, l'ensemble des pièces est joint.

Dossier incomplet, pièces complémentaires à fournir :

Un plan de situation

Un plan de masse

Les plans des différents niveaux de l'habitation

La copie de l'étude de parcelle ANC réalisée par un bureau d'études agréé

L'autorisation de rejet des effluents traités validée par l'autorité compétente

Autre :

.....

A, le

Signature du technicien SPANC

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- **La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006**

- Arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012

- Arrêté du 27 avril 2012

- *Circulaire du 22 mai 1997 relative à l'assainissement non collectif*

- Référence technique : DTU 64.1 Aout 2013

- Décret n° 2012-274 du 28 février 2012 – Permis de construire

- La loi Grenelle 2

- Art R.111-1-1 du code de la construction